

**L'action bénévole en péril au Québec  
Abolir le programme de soutien à l'action bénévole, quelle aberration?**

*Montréal, le 24 novembre 2014.* C'est avec beaucoup d'amertume et d'indignation que la Fédération des centres d'action bénévole a reçu les recommandations de la Commission de révision permanente des programmes. En effet, la présidente de la Commission, l'honorable Lucienne Robillard et ses commissaires ont suggéré dans leurs premières recommandations présentées au gouvernement visant à contribuer à l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2015-2016, rien de moins que l'abolition du programme de soutien à l'action bénévole.

« Une telle proposition est carrément inacceptable, voire honteuse, quand on pense que chaque année c'est plus de 2,5 millions de Québécois et de Québécoises qui s'engagent bénévolement pour venir en aide aux personnes dans le besoin et faire avancer des causes sociales au Québec. Dois-je vous rappeler qu'en 2002, le Gouvernement du Québec adoptait la Déclaration nationale sur l'action bénévole, dans laquelle il s'engageait à intensifier ses actions visant la reconnaissance, la promotion et le soutien de l'action bénévole dans la société québécoise? J'espère donc que le gouvernement ne tiendra pas compte de cette recommandation de la commission qui est de toute évidence en contradiction avec cette orientation gouvernementale » de signifier Mme Lyne Sauriol, présidente de la FCABQ.

L'honorable Lucienne Robillard, pour sauver une dizaine de millions de dollars est prête à mettre en péril un investissement de plus de 7 milliards de dollars par année, car c'est de cela que nous parlons quand nous considérons que chaque année c'est 310 millions d'heures qui sont investies bénévolement dans l'économie du Québec grâce à l'action bénévole. Simplement l'année dernière ce programme a permis la réalisation, par les centres d'action bénévole (CAB), de plusieurs activités de promotion de l'action bénévole auprès de milliers de jeunes dans les établissements scolaires, des événements de reconnaissances aux 30 000 bénévoles engagés dans les villes et villages. Plus de 50 000 personnes ont reçu des services en accompagnement-transport bénévole, en popotes roulantes, visite et téléphone d'amitié, aide aux devoirs, etc., ce qui n'aurait pas été possible sans ce programme qui permet aux CAB de renforcer les campagnes de promotion et de recrutement des bénévoles.

De plus, c'est une enveloppe qui est mise à la disposition des membres de l'Assemblée nationale pour appuyer des projets dans leur circonscription respective. La commission souligne notamment la faible valeur des montants versés pour justifier la coupure du programme. Est-ce vraiment en enlevant la possibilité des élus de soutenir les activités bénévoles au sein de leur communauté que la commissaire compte atteindre l'équilibre budgétaire? « C'est inquiétant de voir qu'encore en 2014, qu'au nom de l'économie capitaliste, certaines personnes sont prêtes à renier l'importance et la contribution de l'action bénévole dans l'édification de notre société qui se veut juste, prospère et solidaire. Sans l'engagement de ces milliers de bénévoles, bon nombre des initiatives en santé et services sociaux, en environnement, en éducation, en sport et loisir, en culture, etc. n'auraient pu subsister vu la conjoncture actuelle. J'aimerais rappeler que l'action bénévole contribue à environ 2 % du PIB du Québec et qu'il est grand temps que le gouvernement du Québec en fasse plus pour la promotion et la reconnaissance de ce secteur » souligne M. Fimba Tankoano, directeur général de la FCABQ.

Au cours de la dernière année (2013-2014), les activités de promotion de l'action bénévole réalisées par les centres d'action bénévole partout au Québec ont permis de rejoindre plus 1.8 million de personnes. Le Québec connaît un des taux les plus faibles en matière d'engagement bénévole avec 37 % de sa population qui s'est engagée bénévolement en 2010 contre 47 % qui représentent la moyenne canadienne (Statistiques Canada, 2010). Nous devons continuer nos efforts de sensibilisation, de promotion et de développement de l'action bénévole auprès des citoyens si nous voulons accroître ce taux de participation. Ce n'est donc pas en charcutant dans les maigres enveloppes dont disposent les organismes que nous allons y arriver.

- 30 -

La Fédération des centres d'action bénévole du Québec regroupe 114 centres d'action bénévole présents partout à travers le Québec. À travers ses membres, c'est plus de 30 000 bénévoles qui œuvrent au bien-être de leurs collectivités.

Pour information :

Fimba Tankoano (FCABQ) : 514-686-3075 (cellulaire)